

# La lettre de "Résolument à Gauche"

N°11

## **Au conseil municipal du 8 juillet 2011: Les interventions de Christian Foiret.**

### **Election d'un adjoint au maire chargé de l'enseignement :**

Suite à la démission de Mme Bonvalot, une nouvelle adjointe au Maire est élue : Mme M T Dugué.

Mon vote : je vote blanc

### **Dévolement des réseaux d'eau potable du fait du tramway :**

L'AggLO veut faire payer la ville et les contribuables (1 millions d'€). la conséquence sera une forte répercussion sur le prix de l'eau. Ces travaux sont dans le cadre de la construction de la ligne de tram. La ville fait appel et défend ses intérêts.

Mon vote : pour, je soutiens.

### **Plusieurs délibérations sur la ZAC d'Alleville : programme d'équipements, attribution du traité de concession etc...**

On nous annonce un éco quartier. Dites moi en quoi c'en est un : quelle implication des habitants, quel projet social ? quels coûts des loyers sociaux ? et quels coûts des énergies ? quels équipements pour la jeunesse ? le stade ne sera pas accessible à tous. Le quartier en attente d'Alleville sud devra se tourner vers les Chaises, mais il y a la tangentielle. Quelle proximité des services ? Fait-on un accès, peut-on envisager la couverture ?

J'émetts un doute sur la notion de traité de concession ; s'agit-il d'un PPP (partenariat public privé) ? Quel regard de la ville sur le contrat ? dans 10 ans la rétrocession se fera dans quelles conditions ? je remarque que les honoraires de gestions sont de 6%. Mais nous n'avons reçu aucun document budgétaire.

*Réponse du Maire et de l'adjoint à l'aménagement : pas de crainte sur le PPP (agacement quant à mon doute). Les bâtiments sont BBC. Les loyers sont conventionnés, rien à craindre. Il est affirmé que c'est la ville qui construit le stade, alors que le contrat dit que c'est l'aménageur (Bâtir Centre). Il y aura des aménagements dans la plaine.*

Mon vote : pour, après hésitation.

### **Renouvellement de la convention pour l'agence postale :**

Je rappelle mon opposition à ce système qui a favorisé la privatisation de la poste. Cela oblige la ville à passer à la caisse. L'agence sera fermée en août. Ce n'est plus un service public.

*Réponse du Maire : moqueries, satisfaction de lui.*

Mon vote : contre

### **Subvention au COFEL (comité féminin du Loiret) :**

J'avais obtenu cette subvention de 100 € en commission malgré des oppositions.

Mon vote : pour

### **Vote du budget supplémentaire :**

Je note que pour la 3è année consécutive il y a un excédent sur le BP antérieur. 600 000 € en 2010. et pourtant 55 emplois titulaires ne sont pas pourvus (14% de l'effectif). Je rappelle la souffrance du personnel empêché trop souvent d'effectuer les missions que leur confient les élus.

*Réponse du Maire : « je préfère diminuer l'emprunt en maîtrisant les dépenses de personnel. Ce sont les syndicats qui ont choisis majoritairement le régime indemnitaires et donc le pacte budgétaire.*

Mon vote : abstention.

**Taxe sur la consommation finale d'électricité :**

Il s'agit d'une conséquence de la loi « NOMÉ ». je déplore que cette loi soit au nom de la mis en conformité avec le droit européen. Je ne veux pas de cette Europe-là : c'est celle de la concurrence, du marché libre et non faussé.

Je rappelle l'exigence de la loi « NOMÉ ». (tollé des membres du conseil droite et PS réunis « non, encore ? pas ici etc... je le fais quand même). L'obligation pour EDF de revendre 25% de sa production à ses concurrents privés.

Le maire propose d'appliquer le taux 0 à cette taxe, donc elle sera nulle à St J Ruelle.

Mon vote : pour (bien sûr)

**Demande de subvention pour installer des caméras vidéo dans le quartier des Chaises :**

C'est une demande de Bâtir Centre en lien avec des habitants afin de dissuader des rassemblements de personnes effectuant des trafics. Un vif débat a eu lieu. La droite applaudit. Dans les rangs PS la position va du doute très fort, à la dénonciation totale du risque de restriction des libertés.

Si je soutiens la partie de la délibération renvoyant à l'état la responsabilité de la sécurité publique, je rappelle la RGPP qui supprime 1/2 fonctionnaires d'état et ses répercussions sur la fonction publique territoriale. Si je comprends l'exaspération des habitants, je rappelle la nécessité de ne pas tomber dans le sécuritaire et de traiter les causes de l'insécurité et pas que les effets : chômage, casse des services publics (PJJ, juges, école etc..). Je souhaite voir la charte d'éthique promise dans la délibération. Je fais part de mon inquiétude quand le Maire dit qu'il est favorable à la généralisation dans d'autres quartiers.

*Réponse du Maire : pas d'enthousiasme, mais la réponse aux demandes des habitants et du bailleur. Il revient sur ses propos de généraliser. Là où il y a des caméras, l'insécurité baisse.*

Mon vote : contre. (2 contres et 5 abst)

Le prochain conseil municipal aura lieu LUNDI 26 SEPTEMBRE à 19 h.